



L'ESSENTIEL C'EST CHAMPAGNEY

Champagnerotes, Champagnerots,

Déjà notre second flyer. Quelques éléments techniques et de procédures pour la formation d'une liste. Pour les villes de plus de 3500 habitants, le nombre de colistiers/iers doit être de 27 et la parité doit être respectée. La liste doit être déposée en préfecture environ trois mois avant les élections. Celles-ci sont aujourd'hui, pressenties pour Mars 2026.

La formation de notre liste démarre dans de très bonnes conditions. Nous avons devant nous l'espace temps nécessaire pour la construction d'une liste **engagée et apolitique**. Nous souhaitons créer une équipe, avec des personnalités expérimentées et de nouvelles personnalités. Elle nous permettra d'établir une vision nouvelle pour dynamiser Champagney. Rejoindre une liste, reste une décision difficile, car souvent on pense politique, mais cela, c'est le passé. Une ville se gère de façon franche et factuelle, avec une équipe ouverte et dynamique.

Le temps passe vite, trop vite. Notre liste s'étoffe peu à peu, et si cette aventure, **l'essentiel c'est Champagney**, vous tente alors,

n'hésitez pas à nous rejoindre

Notre site internet : www.lessentielcestchampagney.fr
Pour nous joindre par courriel : contact@lessentielcestchampagney.fr
Pour nous joindre par courrier : L'essentiel c'est Champagney

2, rue basse du Conot – 70290 CHAMPAGNEY

Au verso du flyer, des sujets qui sont débattus au sein du conseil municipal et qui ne font pas l'unanimité.





HISTOIRE DE CHAUFFERIE – Episode 4

Edition du Soir Haute-Saône - dimanche 24 nov. 2024

Champagney

Chaufferie au bois: la maire réagit à l'opposition

Marie-Claire Faivre, maire de Champagney tient à réagir suite à l'article « Vers la création d'une chaufferie au bois avec un réseau de chaleur », paru dans notre édition du 21 novembre.

Elle répond aux propos de Roger Kiffer, conseiller municipal d'opposition qui a déclaré : « Nous avons aujourd'hui 5 chaudières, toutes en bon état,

contrat de maintenance obligé. Elles ont encore entre 20 et 40 années de durée de vie ».

« Nous chaudières ne sont pas toutes en bon état. Celle du périscolaire a 20 ans; celle de la médiathèque a 30 ans. Toutes fonctionnent au fioul. Ce projet de réseau de chaleur s'inscrit dans la mouvance actuelle de la sobriété énergétique. On a la

ressource car Champagney dispose de 1700 ha de forêt. Dans tous les cas, le bois brûlé sera local. En outre, ce projet n'a rien d'improvisé, une étude d'opportunité a eu lieu en 2016, une étude de faisabilité en 2019. Cela fait huit ans qu'on travaille le dossier. C'est un projet qui l'aut concretiser maintenant. Anticiper, c'est bien gérer. »

Bien gérer, c'est investir dans ce qui est nécessaire, pas parce que c'est subventionné. On sait où ces dépenses inutiles (la mouvance actuelle) mènent le pays. Ce projet divise le Conseil Municipal depuis le début du mandat.

La durée de vie d'une chaudière fioul est estimée à 50 ans par les spécialistes. Nous avons deux chaudières, les plus fortes puissances (321KW), de moins de 10 ans, une chaudière de 20 ans (89KW) et deux petites chaudières de 30 ans (73KW). 85% de la puissance de chauffe a moins de 20 ans, et toutes ces chaudières seront ferrallées à l'installation du réseau.

Peu de chances pour que le bois provienne des forêts de Champagney. Il peut éventuellement être du local, les contrats d'approvisionnement sont des commandes publiques, par appels d'offres, régionales ou nationales. Et les prix des plaquettes sont également à la hausse.

Les sommes à investir (1 200 000€) sont gigantesques par rapport aux coûts d'exploitation aujourd'hui voisin de 50 000€ par an. En 24 ans, nous contribuables, aurons remboursé l'installation, sans avoir payer le bois consommé.

Que rapporte ce projet aux Champagnerotes et Champagnerots ?

Jeudi 21 novembre 2024

Hericourt et environs | 25

Champagney

Vers la création d'une chaufferie au bois avec un réseau de chaleur

Si, à la réception du montant des subventions réellement obtenues, le conseil municipal se prononce favorablement, les travaux commencent début 2025 pour s'achever début 2026.

Lors de sa dernière séance, le conseil municipal a approuvé l'avant-projet définitif relatif à la création d'une chaufferie au bois et son réseau de chaleur (DS pour et 5 contre). La société Inddigo SAS a été retenue pour réaliser cette

Un reste à charge de plus de 30 %

Le plan de financement prévisionnel serait le suivant : 16 760 € dans le cadre des aides ADEME sur les missions APS (avant-projet sommaire) et AP4 (avant-projet définitif) (15,5 % de l'investissement), 412 000 € de fonds chaleur via l'ADEME ou le CRT (Centre de calcul recherche et technologie) de Haute-Saône (36 % de l'investissement) et 353 000 € d'aides européennes via le FEDER (31 % de l'investissement).
Le restant : 364 081 € HT (31,8 %) d'autofinancement.

construction. La maîtrise d'œuvre sera assurée par le bureau d'études Inddigo (titulaire) et le cabinet d'architecture Girolmetto Architectes (cotraitant). Il s'agit d'une chaufferie bois équipée de deux chaudières de 170 kW chacune et d'un réseau de chaleur de 404 mètres raccordant six sous-stations : les bureaux (454 m²) et les locaux du Département (411 m²), l'école primaire, la salle des associations, la maison France service et la salle de musique (2228 m²), la médiathèque et la musée (472 m²), le périscolaire et l'ADMR (975 m²) et l'ancienne trésorerie (219 m²).



Le terrain sur lequel la future chaufferie bois sera construite est situé derrière la poste. Son acquisition par la commune est en cours.

Dernière le poste
Le coût prévisionnel de ces travaux est de 1 019 845 € HT. Les dépenses d'honoraires de maîtrise d'œuvre seraient de 101 346 € et celles relatives aux études annexes et missions DCT (contrôleur technique de la construction) et CSPE (coordination sécurité sécurité) de 25 000 € HT. Le budget total prévisionnel est de 1 146 174 € HT.
Le système commercialiserait 180 tonnes de plaquettes par an. Le terrain pressenti, de 5 ares de superficie, est situé derrière la poste.
Si, à la réception du montant des subventions réellement

obtenues, le conseil municipal se prononce favorablement, les travaux commencent début 2025 pour s'achever début 2026.
« Nous avons voté contre ce projet », explique Roger Kiffer, conseiller d'opposition. « Nous avons aujourd'hui 5 chaudières, toutes en bon état, contrat de maintenance obligé. Elles ont encore entre 20 et 40 années de durée de vie. Ce projet n'est donc pas nécessaire dans l'immédiat. En outre, les risques sur les attributions de subventions

sont énormes, pour preuve, donc les communes doivent avancer la trésorerie en empruntant. »

« Nous avons aujourd'hui cinq chaudières, toutes en bon état, contrat de maintenance obligé. Elles ont encore entre 20 et 40 années de durée de vie. Ce projet n'est donc pas nécessaire dans l'immédiat. »
Roger Kiffer, conseiller d'opposition

Pour les autres épisodes, consultez notre site lessentielcestchampagney.fr